

DOCUMENTS DE RECHERCHE DE L'OBSERVATOIRE DE LA FRANCOPHONIE ÉCONOMIQUE

DROFE

DROFE no. 15

POLITIQUES COMMUNALES PARTICIPATIVES ET ENTREPRENEURIAT AGRO-SYLVOPASTORAL : LE JARDIN MARCHAND FÉMININ EN PÉRIODE COVIDIQUE/POST- COVIDIQUE DANS L'OUEST-CAMEROUN

Yannick TAMO FOGUÉ

Professeur de l'Enseignement Normal 2nd Grade, Doctorant en Psychologie du Développement,
Université de Yaoundé 1 (Cameroun)

Huguette KAMGUANG BOYOM

Documentaliste-Archiviste-Libraire, Agent de Développement, Commune d'Arrondissement de
Bafoussam 1 (Cameroun)

Hugues Hervé DIÉMOU MOUMEYI

Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire, Consultant en Développement Rural Intégré,
Université de Dschang (Cameroun)

Alliance KUÉTÉ KAMTA

Statisticien-Informaticien, Délégation Régionale des Enseignements Secondaires pour l'Ouest
(Cameroun)

Jean-Paul OLINA BASSALA

Institut de Recherche Agricole pour le Développement, Centre régional de Maroua (Cameroun)

AVRIL 2021

OBSERVATOIRE
DE LA FRANCOPHONIE
ÉCONOMIQUE



Observatoire de la Francophonie économique de l'Université de Montréal

L'[Observatoire de la Francophonie économique](http://ofe.umontreal.ca) (OFE) de l'Université de Montréal a été créé en 2017 en partenariat avec le Gouvernement du Québec, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF). Il a pour mission de devenir une ressource de premier plan sur les questions reliées à la Francophonie économique et, donc, un centre de calibre international d'études, de recherches et d'activités de liaison et de transfert sur la francophonie économique ayant un intérêt marqué pour les pays en voie de développement, notamment ceux du continent africain.

Il met à la disposition des partenaires de la francophonie – gouvernements, entreprises et organismes publics et privés – des études de haut niveau, des données fiables et un vaste réseau d'expertises économiques vouées à la réalisation d'analyses économiques résolument ancrées dans la théorie et les faits.

Pour plus d'information, visitez le site : <http://ofe.umontreal.ca>

Merci aux partenaires de l'OFE :



Politiques communales participatives et entrepreneuriat agro-sylvopastoral : Le jardin marchand féminin en période covidique/Post-covidique dans l'Ouest-Cameroun

DROFE no. 15

TAMO FOGUÉ Yannick

Professeur de l'Enseignement Normal 2nd Grade, Doctorant en Psychologie du Développement, Université de Yaoundé 1 (Cameroun)

KAMGUANG BOYOM Huguette

Documentaliste-Archiviste-Libraire, Agent de Développement, Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1 (Cameroun)

DIÉMOU MOUMEYI Hugues Hervé

Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire, Consultant en Développement Rural Intégré, Université de Dschang (Cameroun)

KUÉTÉ KAMTA Alliance

Statisticien-Informaticien, Délégation Régionale des Enseignements Secondaires pour l'Ouest (Cameroun)

OLINA BASSALA Jean-Paul

Institut de Recherche Agricole pour le Développement, Centre régional de Maroua (Cameroun)

Avril 2021

Résumé : Cette recherche pose un problème de gouvernance locale participative en contexte de COVID-19 et vise principalement à identifier les actions communales de renforcement des capacités féminines à l'entrepreneuriat agro-sylvopastoral. Éclairée par les paradigmes de "proximité" et d'"intégration" du développement local holistique d'Akerkar (2015c) et le modèle d'implantation de l'intention entrepreneuriale (Gollwitzer, 1999 ; Tounés, 2003), elle se déroule autour d'une enquête par questionnaire auprès de 300 femmes rurales productrices et/ou vendeuses agricoles dans l'Ouest-Cameroun et des entretiens menés auprès des notables ruraux. Il en ressort que les stratégies/politiques communales de sensibilisation sur les enjeux socio-économiques du jardin marchand et leurs méthodes de formation/appuis sont très insuffisantes. De plus, ces femmes qui ont souvent cultivé et vendu avec une rente moyenne de 255773 Francs CFA chacune, sortent d'une campagne agricole perturbée par la crise sanitaire ; mais reçoivent peu de facilitations d'accès aux crédits et terres cultivables de leurs communes, d'où le test de proportionnalité $p(300) = 31,80$; $p < .05$). Ceci implique un suivi technique de proximité dans la production et une médiation/facilitation communale intégrée/concertée qui garantira une rente commerciale considérable/satisfaisante chez la femme rurale. Car axer la gouvernance participative sur l'entrepreneuriat agro-sylvopastoral féminin serait un gage efficace de résilience/épanouissement dans ce contexte pandémique.

Mots clés: Gouvernance locale participative ; Femme rurale ; Entrepreneuriat agro-sylvopastoral ; Jardin marchand, COVID-19

Les idées exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'OFE ou de ses partenaires. Les erreurs et lacunes subsistantes de même que les omissions relèvent de la seule responsabilité de l'auteur.

Introduction

La décentralisation ne serait efficace dans les communes que si elle allie la participation citoyenne au processus de développement local. C'est dans cette perspective que Mark Malloch Brown, ancien Administrateur du Programme des Nations Unies pour le Développement (1999 - 2005), cité par Mboua (2014), déclare en 2000 que : « *Si nous voulons réaliser l'objectif de réduire la pauvreté extrême (...), la bonne gouvernance doit être effective au niveau local, en ciblant de manière appropriée la pauvreté et ses déterminants (...) Pour cela, nous devons (...) permettre à la communauté de jouer un rôle effectif (...)* » Ainsi, la gouvernance démocratique locale et la décentralisation constituent des instruments d'accompagnement très utiles pour lutter contre la pauvreté et les inégalités. Cependant, dans la réalisation des Objectifs du Développement Durable, la plupart des collectivités locales décentralisées devraient fonder leurs actions sur la gouvernance locale participative, qui semble d'avantage nécessaire en cette période de COVID-19.

L'impact économique de cette pandémie aurait coûté au continent africain plus d'un point de pourcentage du PIB (de 1,8 % à 3,2 %) (Kuikeu, 2020). En effet, le cours du pétrole sur les places boursières, la chute libre des bourses d'échanges de toutes les autres matières premières (cacao, coton, minerais, etc.), et même des produits de consommation directe, la limitation des déplacements des personnes (dans des lieux de commerce et espaces de loisirs, les magasins d'alimentation et pharmacies, les parcs et moyens de transports en commun, les lieux de travail et les zones de résidence) illustrent la baisse drastique des activités socio-économiques (Niang et al. 2020). Au Cameroun, l'informel qui participe à près de 50% au PIB sombre de plus en plus dans la précarité, surtout en milieu rural qui est essentiellement agro-sylvopastoral. Avec une conséquence immédiate et directe non seulement sur les recettes fiscales et pour le Trésor public, mais principalement sur le producteur qui est le maillon le plus vulnérable de la chaîne économique (Okouda, 2020). La simulation des mesures sociales de résilience en période covidique via 4 scénarii entre 81294 et 1944015 ménages, qui consistaient à distribuer des kits familiaux composés de produits de base d'une valeur de 28 600 FCFA, et qui coûterait près de 2,3 à 53,7 milliards de FCFA par mois, semble délétère pour l'économie camerounaise. Or elle avait déjà enregistré un taux de croissance estimé à 4,1 % en 2019, avant le début de la crise (Andrianarison et Nguem, 2020 ; Ministère de Petites et Moyennes Entreprise de l'Economie Sociale et de l'Artisanat [MINPMEESA], 2020).

Cette crise sanitaire a rendu difficiles les échanges commerciaux avec les pays de la sous-région. En effet, suite à la fermeture des frontières et au confinement de la population, les prix des intrants agricoles ont augmenté, le marché des producteurs s'est restreint/limité (pas d'exportation), les prix des produits agricoles ont chuté pour cause d'abondance et d'obligation de vente locale. Ils ont été contraints, à défaut de les laisser pourrir dans les champs, de brader/liquider à perte et rester surendettés. Pour le cas de la tomate, la production moyenne, étant estimée à 889 800 tonnes par an, elle inonde désormais les marchés, où les prix des cageots ont drastiquement chuté à 1 000 ou 2 000 francs CFA, pratiquement dix fois inférieurs aux prix de la période précovidique (Okah Efogo et Okah Atenga, 2020). Ce qui constitue un obstacle majeur au développement de l'Economie Sociale (Iriam et Minader, 2017). En effet, sur 2370, près de 1234 chefs de ménages ruraux sénégalais, soit 52,1%, affirment avoir opté pour une diversification des sources de revenus et des systèmes d'activités (agricoles et non-agricoles), comme mécanisme de résilience à la COVID-19. Cependant, Niang, Cheikh Oumar, Hathie, Tounkara, Sene, et Ly (2020) relèvent que les sources de revenus les plus citées sont l'agriculture (85,1%), l'élevage (34,3%) et les transferts d'argent de la diaspora (19,9%). Pour 93,7% d'entre eux, les mesures barrières prises par le

gouvernement (fermeture des marchés, limitation des déplacements, etc.) ont fait dégringoler leurs revenus, surtout ceux générés par l'agriculture et l'élevage.

Des entretiens avec 266 personnes dans 12 pays d'Afrique de l'Ouest révèlent que ces répercussions économiques et financières seraient particulièrement graves pour les femmes, surtout celles des milieux ruraux qui supportent le plus gros fardeau de prendre soins de leur famille en vendant leurs récoltes (Laouan, 2020). Or une attention particulière des magistratures municipales devrait être accordée à l'accès des femmes aux ressources de production et aux facilités de commercialisation (Nations Unies Cameroun, 2020), en vue d'une meilleure rente. Leur autonomisation et leur participation à la prise de décision semblent indispensables dans la mise en œuvre des réponses efficaces à la pandémie. En effet, vu l'impact sur la sécurité alimentaire et sur l'agroéconomie qui contribue en moyenne à hauteur de 30 à 40 % du PIB dans la plupart des économies africaines (Dury, Vall, et Imbernon, 2016), les femmes rurales constitueraient un atout socio-économique indispensable de résilience. Car que ce soit en période précovidique, covidique ou post-covidique, elles représentent 60 à 80% de la main d'œuvre dans la production, destinée tant à la consommation des ménages qu'à la vente (Union Africaine, 2020). Ainsi, en promouvant l'implication de l'ensemble des acteurs concernés dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques de résilience, la commune encouragerait un développement qui rencontre au mieux les besoins de ses populations, dont le tissu socioéconomique et la base de subsistance sont essentiellement agro-sylvopastoraux (Nemes, 2005).

L'entrepreneuriat est appréhendé comme l'art de gérer les ressources humaines en mettant en valeur un capital financier et/ou matériel pour élaborer et mettre sur pied un projet d'entreprise, générateur de richesse (Pedelahore et Tchatchoua, 2010). Ainsi, la modernisation de l'agriculture se matérialise globalement par la disparition du mode de production paysan et l'installation d'un nouveau modèle entrepreneurial agro-sylvopastoral sur fond d'intensification des systèmes de production rurale. Ceci pourrait être éclairé par Lamarche (2001) qui en construit une grille d'analyse pluri-modèle, hiérarchisant des initiatives agricoles : production familiale, entreprise, paysan vivrier et transition alternative. Cependant, les maraîchers constituant les principaux produits de consommation immédiate les plus commercialisés sur les marchés locaux de l'Ouest-Cameroun (Yonta, 2016), l'expression "jardin marchand" est utilisée dans cette étude pour désigner une agriculture maraîchère à fin commerciale. Il est donc nécessaire de miser sur une approche inclusive et sur un partenariat entre les femmes et les hommes pour réduire les inégalités de genres, en allouant des ressources humaines et financières, afin de faire progresser les résultats en matière d'égalité dans les innovations agricoles. Ainsi, le renforcement des capacités de ces acteurs locaux par la magistrature municipale augmentera leur légitimité et leur efficacité personnelle (Alex, 2002 ; Bandura, 2003). Car dans le monde rural notamment, le secteur agricole, la promotion des programmes spécifiques de formation et d'éducation pour les femmes rurales, en rapport avec leurs difficultés (Ninacs, 2008), la formation de ces dernières aux petits métiers leur permettraient de diversifier leurs sources de revenus (Chaudhry, Muhammad, Saghir et Ashrad, 2008). Ceci favorisera la promotion des réseaux d'entraide mutuelle et d'intervention concrète, pouvant donner naissance à des coopératives, de petites entreprises féminines aux services agro-sylvopastoraux de proximité. De plus, l'égalité dans la prise de décisions donnera aux femmes un poids qui permettra l'intégration d'une perspective égalitaire dans l'élaboration des politiques de développement et de gestion des budgets communaux. Cette participation égale à la vie socio-économique des communes sera donc déterminante pour la promotion des femmes rurales (Boateng et Kendie, 2015) en contexte covidique ou postcovidique.

Pour atténuer la dichotomie développement rural/agricole et corriger les discriminations en termes d'aide publique, Akerkar (2015b) pense que les programmes de développement local devraient être élargis aux territoires ruraux, en concrétisant les projets de développement exclusivement orientés vers le secteur agro-silvopastoral. Selon divers modèles d'exploitation, ceci constituerait le principal point de désaccord à noter sur la place de la femme rurale exploitante agricole dans les politiques de gouvernance communale, l'entrepreneuriat et l'agrobusiness (Diagne, 2010 ; Lamarche, 2001). Néanmoins, l'introduction des paradigmes de "proximité" et d'"intégration" proposés par Akerkar (2015a, 2015c) seraient une innovation institutionnelle majeure dans la manière d'agir sur le monde rural et d'y penser un développement durable. En le présentant comme priorité pour l'Union Européenne, Fichler (2000) pensait que garantir l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, constituerait tout simplement une condition sine qua non de la viabilité/durabilité du développement rural. Ce faisant, une participation entière des femmes serait, affirme-t-il, « *essentielle pour maximiser les ressources humaines tout en préservant le tissu social des communautés rurales et en revitalisant l'économie locale (...), afin que hommes et femmes puissent y prendre part et en bénéficier sur un pied d'égalité* » (P. 13). Cette égalité s'inscrit dans les paradigmes évoqués ci-dessus, qui éclairent la conciliation des différents secteurs socio-économiques, si bien que leur relation puisse être visible en milieu rural ; mobilisant/motivant les paysans à participer activement aux processus de prise de décision concernant leur progrès et aux activités de développement.

Contrairement à cette disposition théorique, le développement local participatif, intègre peu le renforcement des capacités de la femme rurale à l'entrepreneuriat agro-silvopastoral. Pourtant c'est la toile de fond d'un épanouissement socio-économique durable en milieu rural. En effet, utilisant ses ressources et cherchant son marché potentiel, la femme rurale peut devenir indépendante/résiliente à la crise sanitaire, garder son ménage et soutenir son épanouissement (Boateng et Kendie, 2015 ; Bret, 2006 ; Nemes, 2005). Paradoxalement, Yonta (2016) a relevé que sur les marchés locaux de l'Ouest-Cameroun, les femmes sont plus impliquées dans la commercialisation des produits du jardin marchand tels la tomate, le haricot vert, les carottes, le gombo, les choux, les condiments verts, le piment, etc. Elles ne sont pas autant impliquées dans leur production/livraison que les hommes qui s'en seraient accaparés le monopole. Une suspicion est portée sur leur accès au foncier et aux ressources publiques de financement des différentes formes d'investissement, dont la production agricole. Or, l'application communale du modèle explicatif de l'Intention Entrepreneuriale de Tounés (2003) devrait catalyser les comportements des femmes rurales vers une socialisation agro-économique de qualité. Car l'intégration des normes subjectives et des valeurs d'auto-efficacité (Gollwitzer, 1999) y relatives constituerait une base solide du succès entrepreneurial en période covidique (Khelil, 2020).

La présente étude se penche donc sur la place de la femme rurale dans les politiques de gouvernance participative impulsées au niveau des communes d'arrondissement. Elle pose précisément le problème du renforcement communal/local des capacités d'entrepreneuriat agro-silvopastoral féminin en cette période de COVID-19. Le maraîchage étant apparemment négligé pourtant garant potentiel d'épanouissement socioéconomique des ménages ruraux, elle objecte de répondre à la question suivante : quelles sont les stratégies/actions communales de renforcement des capacités des femmes rurales à créer le jardin marchand et générer une rente commerciale considérable/satisfaisante ?

1. Hypothèse de l'étude

La présente étude s'appuie sur deux présupposés : d'une part, elle prédit que la rente commerciale précovidique du jardin marchand était considérablement plus satisfaisante pour les femmes rurales qui en pratiquent ; d'autre part, elle défend que l'effort communal de facilitation d'accès des femmes rurales aux crédits et terres agricoles, de formation/sensibilisation à la création et aux enjeux socio-économiques du jardin marchand, ainsi que de garanti des rentes commerciales épanouissantes en cette période de COVID-19, est insuffisant.

2. Méthodologie

2.1 Participants

La population de cette étude est l'ensemble des femmes vivant dans les communautés rurales de l'Ouest-Cameroun qui y pratiquent une activité agricole. Précisément, celles des communes d'arrondissement de Bafoussam 2, Foumbot et Bafou (Départements respectifs de la MIFI, du NOUN et de la MENOUA). N'ayant aucun document renseignant réellement sur la démographie actuelle de ces communes, et par souci de représentativité, l'on a enquêté 100 femmes par commune, productrices et/ou vendeuses des produits agricoles. Des entretiens ont été menés avec 3 unités déclarantes des Délégations d'Arrondissement de l'Agriculture et du Développement Rural, ainsi que 3 autres des Services de Développement Local de ces communes. Au total, 306 personnes ont participé à cette étude selon un système de quota raisonné, avec une méthode probabiliste de sélection des sujets notamment, l'échantillonnage aléatoire stratifié.

2.2 Matériel et procédure

La collecte des données s'est basée sur un devis mixte :

Dans le devis qualitatif, on a mené des entretiens avec les unités déclarantes des Délégations d'Arrondissement de l'Agriculture et du Développement Rural, ainsi que celles des Services de Développement Local de ces communes. Ce qui a renseigné sur la proportion des femmes rurales qui y pratiquent et/ou commercialisent le jardin marchand. Ils ont aussi informé sur les stratégies et les méthodes d'implication/investissement communale dans la formation des femmes rurales à l'entrepreneuriat agricole notamment, la création du jardin marchand. Ils ont aussi informé au sujet de la sensibilisation communale sur les enjeux socio-économiques de cette pratique agricole et leurs facilitations d'accès aux crédits et terres agricoles. Une analyse documentaire a été faite, dont l'essentiel concernait la mise en œuvre des politiques communales de gouvernance locale.

Dans le devis quantitatif, une enquête par questionnaire a été menée auprès de 300 femmes rurales productrices et/ou vendeuses des produits agricoles, sur les différents indicateurs liés aux hypothèses de cette étude. Ce questionnaire pré-testé avec une cohérence interne satisfaisante ($\alpha = .76$), était scindé en 6 rubriques : l'identification du répondant ; la connaissance de la commune par les femmes rurales ; les stratégies communales de sensibilisation de ces femmes sur les enjeux du jardin marchand ; les méthodes communales de leur formation à l'entrepreneuriat agricole, surtout la création du jardin marchand ; la pratique et/ou la commercialisation du jardin marchand par ces femmes ; l'octroi des crédits et terres cultivables à ces femmes par leurs communes d'arrondissement.

Il a été administré en respectant un pas de sondage de 3, partant des concessions des chefs de quartier, en excluant ces dernières, et avec une alternance en indentation des concessions de gauche

et de droite par rapport aux axes principaux suivis par chaque enquêteur. Dans chaque concession, une seule femme était enquêtée individuellement et une discussion de groupe se faisait avec les autres femmes actives y résidant.

2.3 Traitement des données

Une analyse thématique de contenu ayant été faite sur les données recueillies par entretiens, celles collectées par questionnaire ont été analysées avec un logiciel statistique (SPSS 21). A partir du “modèle d’affectation agricole du sol” de Von Thünen cité par Belhedi (2010), on a calculé la “rente de localisation” précovidique à l’hectare (R) des produits du jardin marchand/maraîchage (i) de ces femmes, en fonction de leurs estimations du coût unitaire de production (c), de la distance au marché (d), du coût de transport unitaire (par unité de poids, de distance...) (t), du rendement (r) et du prix unitaire de vente sur le marché (p).

La formule suivante a été utilisée :

$$R_i = (-t_i d + (p_i - c_i)) r_i \text{ ou } R = (-td + (p - c)) r \text{ (Formule simplifiée)}$$

$$R_i = R = p.r - c.r - t.d.r \text{ (Formule détaillée)}$$

3. Résultats

3.1 Socio-démographie des participantes et pratique du jardin marchand féminin

Les communes d’Arrondissement de Bafoussam 2, Foumbot et Bafou comptent dans leurs zones rurales plusieurs communautés, pour la plupart peuplées des autochtones. On y trouve également des communautés semi-nomades de Bororo et des groupements majoritairement de culture “anglophone”. Dans chaque communauté, les populations sont organisées en Comités de Concertation (CC) et en Unité de Planification Participative (UPP). Il ressort des entretiens que ces femmes rurales sont organisées en associations dans lesquelles elles font des tontines rotatives de travail et d’autres mécanismes de soutien mutuel dans leurs activités socio-économiques quotidiennes.

Cette étude révèle l’existence d’une population féminine rurale relativement jeune et donc ayant toute la plénitude énergétique pour mener des activités agricoles (51% âgées de 25 à 45 ans, 16% de moins de 25 ans et seulement 33% âgées de plus de 45 ans). Ainsi, la quasi-totalité, surtout celles investies dans l’agriculture a un niveau d’instruction du primaire (36%). Cependant, près de 64% ont franchi le cap du secondaire, ce qui justifie que ces femmes aient le minimum d’outils cognitifs pour recevoir des formations agricoles, car la plupart pourraient lire, écrire et compter. On note aussi un certain niveau d’analphabétisme chez celles n’ayant fait que l’école primaire sans atteindre les Cours Moyens 1 et 2. Caractérisée par un métissage religieux, on trouve dans ces communautés une coexistence des femmes chrétiennes (68%), musulmanes (10%), animistes (20%) et athées (2%), et dont la grande majorité qui pratique l’agriculture est mariée (43%). Cependant, une proportion importante vit maritalement (26%), ou serait séparée/divorcée/Veuve (19%) ou encore célibataire (12%).

Constituant la principale main d’œuvre agricole et donc le bras séculier du développement rural à travers la production et la commercialisation des denrées alimentaires, elles sont la mamelle nourricière de la population de ces communes et la véritable force de sécurité alimentaire et de lutte contre la faim. Vue le caractère hydromorphe du sol de ces localités, avec une fertilité notoire des

bas-fonds propices au maraîchage qui est directement comestible et aurait une forte demande sur le marché (Lebel et Pontié, 2011 ; Toukam, 2016), le jardin marchand est une spéculation agricole qui attire de plus en plus un grand nombre d'agriculteurs à l'Ouest-Cameroun. Surtout en cette période relativement post-covidique avec ses réalités économiques difficiles. Or seulement 64% de ces femmes rurales cultivent les produits maraîchers. Cependant, seulement 11% les produisent sur plus d'un hectare, la grande majorité y consacrant 1 hectare ou moins (50%), voire même moins de ½ hectare (39%).

Il ressort des entretiens que les agriculteurs de ces communes exploitent en moyen une superficie de 849 hectares pour la production du maraîchage. Toutefois, les femmes rurales s'intéressent à ce secteur de production, mais n'auraient pas suffisamment de terres notamment, celles marécageuses pour exploiter, ou encore manqueraient des moyens techniques et financiers pour en produire à échelle véritablement rentable.

3.2 Analyse de la rente commerciale précovidique du jardin marchand féminin

A partir des entretiens réalisés, on a estimé la production du maraîchage avant la COVID-19 à environ 5528 tonnes par an pour chaque commune. Ceci témoigne d'une forte implication des agriculteurs, malgré les difficultés techniques, financières, foncières, de transport et même de commercialisation qu'ils rencontreraient au quotidien. Cependant, une production annuelle féminine du maraîchage y est estimée à 30% de la production totale, mais est du fait de sa quantité très faible pour chaque femme (moins de ½ tonne), plus destinée à la consommation domestique qu'à la commercialisation.

Ces femmes rurales sont majoritairement investies dans la culture de la tomate (73%). Une proportion non négligeable cultive le haricot vert (35%), le piment et le gombo (9%), la carotte (11%), les condiments verts et les légumes (30%), qui sont les plus consommés par la population et donc les plus vendus sur les marchés locaux. La forte productivité de la tomate par exemple serait due à son prix de vente relativement satisfaisant malgré les saisons et les périodes (3500 à 7500 francs CFA par cageot) avant la COVID-19. Les prix du piment (13000 à 18000 francs CFA par sac) et du gombo (6500 à 9000 francs CFA par filet) étaient très instables et connaissaient une déflation régulière de plus de 40% du prix moyen, mais restaient tout de même satisfaisants (Iriam et Minader, 2017).

Cette étude montre que malgré la crise, 53% des femmes rurales de ces communes continuent de cultiver et vendre les produits du jardin marchand. Mais elles les y commercialisent plus qu'elles-mêmes n'en produisent [$p(300) = 13,3$; $p < .05$], et sont majoritairement ravitaillées par des jardiniers.

Tableau 1 : Estimation des coûts de production, de transport et du prix de vente des produits du jardin marchant par les femmes rurales avant la COVID-19

Coûts de production précovitique		Coût de transport précovitique		Prix de vente précovitique	
Coûts	Effectifs	Coûts	Effectifs	Prix	Effectifs
[5000–50000[	21	[5000–10000[	6	[100000–300000[	39
[50000–100000[	15	[10000–20000[	12	[300000–400000[	39
[100000–200000[	45	[20000–30000[	30	[400000–500000[	30
[200000–300000[	36	[30000–40000[	42	[500000–600000[	24
[300000–400000[	15	[40000–50000[	3	[600000–1000000[	12
[400000–1000000[	12	[50000–100000[	51	[1000000–2000000[	9
[1000000 et plus	15	[100000 et plus	15	[2000000 et plus	6
Effectif total	159		159		159
Coût total =	38025000	Coût total =	6717000	Prix total =	85410000

A partir des données collectées auprès des participantes, l'application du modèle "d'affectation agricole du sol" de Von Thünen cité par Belhedi (2010), sur la production de 53% des femmes rurales qui cultivent et commercialisent les produits maraîchers permet d'estimer le Coût total de leur production précovitique à environ « c.r » = 38025000 Francs CFA, le coût total de transport précovitique étant estimé à « t.d.r » = 6717000 Francs CFA et le Prix total de vente précovitique à « p.r » = 85410000 Francs CFA. Ainsi, en prenant globalement toutes les estimations, la Rente Commerciale ou de Localisation précovitique (« R ») sur la production annuelle du jardin marchant par ces femmes est de 40668000 Francs CFA ($R = 85410000 - 38025000 - 6717000$). En déduisant la rente annuelle moyenne précovitique (« R moy »), il en résulte qu'avant la COVID-19, le jardin marchand rapportait au moins une somme de 255773 Francs CFA ($R_{moy} = R/159$, soit $40668000/159$) par campagne, à chaque femme rurale qui exploite une superficie d'au moins ½ hectare pour cultiver et vendre ces produits.

Les entretiens révèlent aussi qu'avant la COVID-19, le maraîchage était rentable, malgré les coûts de production. Ce qui permettait à la femme rurale de lutter contre le chômage et la vie chère, d'améliorer ses conditions de vie, de résoudre les problèmes tels que l'éducation des enfants, la santé... Étant donné qu'il y a au moins deux campagnes par an. Mais actuellement, en prenant en compte le coût de la distance aux marchés locaux, les prix de vente covidique/post-covidique de ses différents produits sont devenus très bas pour les producteurs. Selon une unité déclarante, le maraîchage était « *extrêmement rentable* » et qualifié d'« *or rouge* » du fait que « *quand tu investis un million de francs CFA, tu peux faire un bénéfice annuel de près de 600000 mille* ». Mais, affirme-t-il, « *avec le Covid-19, tout ce qu'on produit reste au pays. Cet excédent est reversé sur le marché local, ce qui rend l'offre plus importante que la demande et a fait chuter les prix* », laissant plusieurs producteurs de l'Ouest-Cameroun « *à l'agonie* ». Pour le cas de la tomate par exemple, la production moyenne, étant estimée à 889 800 tonnes par an, elle inonde désormais les marchés où les prix des cageots ont drastiquement chuté à 1 000 ou 2 000 francs CFA, pratiquement dix fois inférieur aux prix de la période précovidique (Niang, Cheikh Oumar, Hathie, Tounkara, Sene, et Ly, 2020). À cause du confinement, associé à la fermeture des frontières, les pays voisins qui constituaient l'essentiel de leur marché ne sont plus accessibles (Kuikeu, 2020). Les exportations limitées des produits du jardin marchand donnent l'impression d'une surproduction. Ces produits qui sont très périssables ne génèrent plus assez de rente, car les

producteurs ne pouvant pas les conserver, sont désormais obligés de les liquider aux intermédiaires commerciaux communément appelé “bay and sellam”.

Actuellement, la relance de la campagne du maraîchage est confrontée à une inflation de plus de 20% des prix des intrants (démarrages, croissance et production) à cause de la limitation des importations depuis cette crise sanitaire (Andrianarison et Nguem, 2020). Mais avec la réouverture progressive des frontières, la commercialisation des maraîchers prend de l’ascendance sur d’autres produits agricoles. Avant la COVID-19, c’était déjà le cas, et Ngapgue (2014) en a fait état dans l’ensemble du plateau Bamoun avec le marché de Foubot, l’un des plus grands marchés des produits maraichers du Cameroun. Toutefois, le maraîchage comme innovation culturelle peut efficacement marquer un changement social, faire évoluer les revenus agro-commerciaux des femmes rurales. D’où la nécessité d’une régulation communale afin de les aider à en maintenir la stabilité, surtout en contexte actuel de crise sanitaire qui paralyse l’économie.

3.3 Gouvernance communale participative et production agro-sylvopastorale féminine : Le jardin marchand

Le Projet d’Appui à la Gouvernance Locale et le Projet d’Appui à la Décentralisation et au Développement Local (PADDL), mis en œuvre dans des communes de l’Ouest-Cameroun au cours de la décennie 2010 avec le concours de l’Union Européenne, avaient pour principale mission, l’amélioration des conditions de vie des populations locales. Ils s’inscrivaient dans la logique de la bonne gouvernance, surtout la démocratisation des stratégies et politiques de gestion communale. Or jusqu’ici, l’on révèle que 83,3% des femmes rurales ne connaissent pas les missions de leurs Communes. Mais lorsqu’on considère précisément lesdites missions, on voit que 7,2% des sujets interrogés connaissent une mission ; 61,6% de 2 à 3 ; 26,4% de 4 à 5 et 4,8% toutes les missions. D’où un écart à combler de $60 - 4,8 = 55,2$ points pour atteindre l’indicateur de participation. Si l’on tient compte de la médiane supérieure (4-5), l’écart serait de $60 - 26,4 = 33,6$ points. Ainsi, cette première partie de l’indicateur ne serait pas réalisée. Or au moins 87% d’entre elles connaissent leurs mairies et 69% connaissent leurs maires. Par contre, 70% ne connaissent aucun conseiller municipal. Il faut faire remarquer ici que 25% des Conseillers Municipaux féminins et 16,7% des femmes membres des Comités de Concertation ne connaissent aucune mission de la commune, ce qui pourrait être préoccupant. Car globalement, l’on note que les Conseillers Municipaux, les responsables des Comités de Concertation et Unités de Planifications participatives, ainsi que les Chefs Traditionnels, ne sont pas significativement plus informés que la population générale sur les réalisations de la Commune. La connaissance des services communaux se présente comme suit : Etat civil (96,7%), Hygiène et salubrité (73,3%), aménagement des routes rurales (52%), alimentation en eau potable (48%), éducation (24%), santé (20,7%).

Pour ce qui est de la connaissance des actions communales concrètes pendant cette période de COVID-19, les femmes rurales énumèrent plus la réhabilitation des routes (77,9%), suivie de la construction des routes (68,6%), de l’exécution des forages (62,1%), de la construction des ponts (58,6%), des puits (43,6%), des salles de classe (26,4%), des centres de santé (20,7%) et des latrines (20%). Concernant la Participation aux sessions communales, l’on note que, tandis que 32,7% des femmes déclarent avoir déjà été tenus au courant d’une session de Conseil municipal, seulement 9,3% y ont déjà participé et 7% affirment avoir déjà participé à l’arrêté d’un budget communal. Quant à la consultation pour la mise en œuvre de microprojets et la participation aux activités de la commune, seulement 16,7% ont déjà été consultées pour la mise en œuvre de microprojets à la

Commune et 31,3% ont déjà participé à une action de la Commune. Respectivement 13,3% et 20,7% ont été consultées et ont participé à la mise en œuvre d'un projet d'investissement de la Commune. 19%, 6% et 3% d'entre elles font remarquer que le secteur agricole serait en marge des investissements communaux qui se limiteraient aux dons des intrants avicoles et de la culture des sérials. Très peu d'actions communales sont posées à l'endroit de l'électrification et de la formation agricole. Ce qui corrobore avec les entretiens qui révèlent que les communes organisent les forums, les journées portes ouvertes (JPO), font régulièrement les dons d'intrants agricoles aux agriculteurs, accompagnent les filières Maïs, Soja, Pommes de terre, et aménagent les routes pour les aider à évacuer leurs produits sur le marché.

Par ailleurs, ces communes utilisent plusieurs canaux de sensibilisation dont les radios communautaires, les panneaux d'affichage et les compagnes de sensibilisation, ou à travers les responsables des Unités de Planification Participatives (UPP) ou des Comités de Concertation (CC), ou encore des Conseillers Municipaux (CM). Or vue la méconnaissance de ces derniers par les femmes rurales, il est évident que les conseillers municipaux ne jouent pas pleinement ce rôle de diffusion des informations communales dans leurs localités respectives, car beaucoup résideraient en ville. Concernant les UPP et les CC, il a été remarqué que les stratégies d'adhésion sont plus collégiales, sélectives et élitistes que concertées et démocratiques. On y procède plus par cooptation. En plus, seulement 65% des femmes ont déjà reçu les informations communales sur l'agriculture, et parmi celles-ci, 95% l'ont reçu via la radio communautaire. Dans les différentes localités, les panneaux d'affichage sont peu utilisés par ces femmes rurales. Ceci montre que beaucoup d'entre elles ne s'intéressent pas aux informations écrites. Pour cause, soit la commune n'y affiche pas suffisamment les informations, soit elles ne sont pas assez sensibilisées sur leur utilité en matière d'accès à l'information agricole, vu que 36% ont un niveau d'instruction du primaire et près de 64% ont franchi le cap du secondaire.

Tableau 2 : Tests de proportion sur le renforcement communal des capacités des femmes rurales à la pratique du jardin marchand pendant et après la COVID-19.

Dynamique de renforcement communale	Modalités de renforcement	Effectifs N= 300	Pourcentages (%)
Production et/ou commercialisation du jardin marchand	Ne produit pas le maraîcher	108	36
	Produit et/ou vent le maraîcher	192	64
		(p(300) = 13,3 ; $p < .05$)	
Facilitation communale d'accès aux terres cultivables et aux crédits agricoles	Femmes y accédant difficilement	273	91
	Femmes y accédant facilement	27	9
		(p(300) = 31,80 ; $p < .05$)	
Sensibilisation communale aux enjeux socio-économiques du jardin marchand	Femmes non sensibilisées	276	92
	Femmes sensibilisées	24	8
		(p(300) = 33,91 ; $p < .05$)	
Formation communale à la pratique du jardin marchand	Femmes non formées	297	99
	Femmes formées	3	1
		(p(300) = 99,50 ; $p < .05$)	

Au regard de ce tableau, on note que seulement 8% des femmes déclarent être déjà sensibilisées sur les enjeux socio-économiques du jardin marchand. Or l'accompagnement technique en vue

d'améliorer leurs pratiques agricoles est un travail sensé être fait au quotidien par les chefs de poste et les responsables de vulgarisation agricole. Cela nécessite un appui de la gouvernance/magistrature locale, car cette étude révèle l'absence d'un réel dispositif communal d'accompagnement et de formation des populations rurales notamment, les femmes sur l'entrepreneuriat agricole. Pour l'instant, les actions communales de développement agricole ne se limitent qu'à la distribution des intrants aux agriculteurs. Mais ceci devrait être associé à un suivi technique. Sur ce point, les communes travaillent plus avec les Groupes d'Initiative Commune dont 67% des femmes rurales sont membres. D'où une faible médiation dans les sollicitations techniques et matérielles des agricultrices. Cette médiation devrait pourtant faciliter l'accès au financement et aux terres cultivables, qui sont des difficultés rencontrées par au moins 91% des femmes rurales. Car leurs communautés sont plongées dans une logique culturelle à fort gradient de masculinité où la femme peut posséder la terre sans en être propriétaire.

4. Discussion

Cette recherche confirme que la rente commerciale précovidique du jardin marchand était considérablement plus satisfaisante pour les femmes rurales qui en pratiquent (environ 255773 Francs CFA à chacune des deux campagnes annuelles). Elle corrobore avec Fongang (2008) qui relevait déjà que des mutations auraient obligés les agriculteurs à se reconvertir vers d'autres productions plus rentables, dont le maraîchage. En effet, les principales cultures de rente au Cameroun comprennent le cacao, le café, le coton, le palmier à l'huile, l'hévéa, les bananes et l'ananas ; et les cultures vivrières sont les racines et tubercules (manioc, macabo, taro, igname, pomme de terre, patate douce), les plantains, les céréales (riz, maïs, sorgho et mil), les légumineuses (haricot, arachides, soja) et les maraichers (tomates, choux, haricots verts, carottes, légumes, poivron, etc.) (Iriam et Minader, 2017). Ces derniers constitueraient les principaux produits de consommation immédiate commercialisés sur les marchés locaux. Or l'étude relève que 64% des participants les produisent et 53% le font pour un but commercial. Ce qui rejoint l'Union Africaine (2020) qui fait remarquer qu'en Afrique subsaharienne, les femmes représenteraient 60 à 80 % de la main d'œuvre employée à la production vivrière, que ce soit pour la consommation des ménages ou pour la vente. Suivant cette logique, le Gouvernement Camerounais s'est depuis une décennie basé sur la politique du genre et le Plan d'action du Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) relatif à l'intégration des questions de parité hommes-femmes, pour diriger le Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADFA) en priorité vers les groupements de producteurs ayant plus de 30% de femmes et de jeunes membres (Andrianarison et Nguem, 2020). Car ces derniers contribuent de manière significative à la réalisation de la sécurité alimentaire. Selon Laouan (2020), les femmes produiraient plus de la moitié des denrées alimentaires d'Afrique de l'Ouest. En plus, une étude des Nations Unies Cameroun (2020) révèle que si les femmes accédaient aux ressources productrices de manière égale aux hommes, leur exploitation augmenterait de 20 à 30%, entraînant une réduction de la faim à l'ordre de 12 à 17%.

La présente étude met en évidence l'insuffisance de l'effort communal dans la facilitation d'accès des femmes rurales aux crédits et terres agricoles, de formation/sensibilisation à la création et aux enjeux socio-économiques du jardin marchand, ainsi que de garantir des rentes commerciales épanouissantes en cette période de COVID-19 (test de comparaison des proportions $p(300) = 31,80$ ($p < .05$)). En s'inspirant de la grille théorique d'analyse sur fond de logiques élaborée par Lamarche (2001), (entreprise familiale, entreprise, paysan vivrier et transition alternative), ce

résultat révèle la nécessité d'une forte hétérogénéité où la femme s'inscrirait dans le registre de paysan maraîcher comme une transition alternative aux difficultés rencontrées par le "paysan vivrier" (Fongang, 2008). Ainsi, l'on relève la nécessité d'encadrer la mutation et la reconversion face à la chute des prix de vente sur le marché en cette période de crise sanitaire. L'on rejoint Ngapgue (2014) dans son étude portant sur le maraîchage comme innovation culturelle, qui évalue les revenus monétaires issus de la commercialisation de chaque type de produit maraîcher et en arrive à la conclusion que, bien que la tomate demande un suivi constant, elle est la plus cultivée parce qu'elle procure des revenus plus juteux par rapport aux autres spéculations. Ceci interpelle les communes qui pourraient axer leur politique de développement agricole sur la formation aux techniques de production, de transformation et de commercialisation, permettant d'améliorer les performances féminines de gestion globale de leurs activités économiques. On s'inscrit donc dans la dynamique des relations villes-campagnes décrites par Hutter et Neidhardt (2006), qui valorise un processus où la femme rurale intègrerait la production, la livraison et la vente des produits agrosylvopastoraux. Ce faisant, les communes d'arrondissement de l'Ouest-Cameroun doivent suivre le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles [CORAF/WECARD] qui a concrétisé un cadre d'accélération de la croissance de la productivité agricole en Afrique centrale et de l'Ouest par le biais de la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes (Yotchou, 2012). Ce qui permettrait d'assurer le contrôle des innovations, des facteurs de production, de l'accès à la prise de décision, aux retombées de la recherche et du développement agricoles.

Conclusion

Cette étude a posé le problème du renforcement communal/local des capacités d'entrepreneuriat agro-sylvopastoral féminin en cette période de COVID-19 dans les communes de l'Ouest-Cameroun. Elle s'inscrit dans le champ de la gouvernance locale participative et questionne les stratégies/actions communales d'accompagnement des femmes rurales à créer le jardin marchand et à générer une rente commerciale satisfaisante. D'une part, elle est partie du présupposé selon lequel cette rente était plus considérable avant la pandémie ; et prédisait d'autre part que l'effort communal de facilitation de l'accès des femmes rurales aux crédits et aux terres agricoles, de formation/sensibilisation à la création et aux enjeux socio-économiques du jardin marchand, ainsi que de garanti des rentes épanouissantes en période covidique et post-covidique est insuffisant. Il en résulte qu'en période précovidique, 53% des femmes rurales le pratiquaient aux fins commerciales, avec une rente moyenne de 255773 Francs CFA chacune. Cependant, le test de comparaison des proportions $\chi^2(300) = 31,80$ ($p < .05$) confirme l'insuffisance postulée au départ. En effet, tandis que 92% des femmes rurales enquêtées n'ont jamais été sensibilisées sur les enjeux socio-économiques du jardin marchand, 99% n'en n'ont jamais reçu de formation communale et 91% accèdent difficilement aux terres cultivables et aux crédits agricoles. Or près de 64% des participantes produisent le maraîcher et sortent d'une campagne agricole perturbée par cette crise sanitaire.

Les résultats de cette recherche montrent que la problématique du développement local qui intègre peu ou presque pas les paradigmes de "proximité" et d'"intégration" du développement holistique d'Akerkar (2015c) persiste. Surtout au sens du renforcement des capacités de la femme rurale à l'entrepreneuriat agro-sylvopastoral, qui semble être la toile de fond d'un épanouissement socio-économique rural durable, face au goulot d'étranglement qu'est la COVID-19. Ceci implique théoriquement que dans les collectivités locales décentralisées au Cameroun, la gouvernance n'est

véritablement pas centrée sur une option démocratique et participative du développement. Pourtant, consacrée par les lois N°2004/017 et N° 2004/018 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation, c'est cette option qui fixe les prérogatives et règles applicables aux communes et favorise une gestion communale visant l'auto-développement des populations locales. Il s'agit d'une autopromotion, basée sur la prise de conscience de sa situation, la décision de l'améliorer avec l'appui des pouvoirs publics, des bailleurs de fonds ou des Organisations Non Gouvernementales [ONG] mais aussi de la population locale, sans discrimination aucune (Réseau Africain sur les Approches Participatives [RAAP], 1999).

Du point de vue pratique, les communes de l'Ouest-Cameroun doivent intervenir dans le conseil à l'entrepreneuriat agricole et à l'agrobusiness féminins en zone rurale. Ce faisant, la gestion des produits et équipements collectifs de production et la facilitation d'accès au financement et au foncier boosteraient mieux l'engagement des femmes rurales dans le développement local, via la production agricole, surtout le jardin marchand. En cette période de crise sanitaire à COVID-19, il est important de développer une médiation communale agissant comme chercheur et négociateur du marché, pour aider ces productrices à commercialiser leurs produits à juste prix.

Sommes toutes, cette régulation communale aiderait à maintenir la stabilité économique des femmes rurales via l'octroi des crédits et des terres cultivables et l'exonération des taxes communales. De plus, lors de l'élaboration des politiques communales de développement local, il importe de tenir compte de leur impact sur ces femmes, afin d'assurer l'égalité d'accès aux ressources, services et possibilités économiques, et d'améliorer de façon pérenne/durable leur moyen de subsistance et de résilience face à la pandémie.

Références bibliographiques

- Achancho, V. 2012. *Le rôle des organisations paysannes dans la professionnalisation de l'agriculture en Afrique subsaharienne : le cas du Cameroun*. Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement (Agro Paris Tech). Thèse de doctorat en Sociologie du développement.
- Akerkar, A. 2015a. « Etude de la mise en œuvre du plan national du développement agricole et rural : cas de la wilaya de Bejaia », *Revue Nouvelle Economie*, 1(12) : 15-29.
- Akerkar, A. 2015b. « Evaluation à mi-parcours de la stratégie de la wilaya de Bejaïa de développement rural durable » *Mediterranean Journal of Economics, Agriculture and Environment*, 14(1) : 67-74.
- Akerkar, A. 2015c. « Les animateurs de projets de développement rural en Algérie : l'idéal désenchanté de la participation villageoise », *Alternatives Rurales*, 3 : 1-13.
- Alex, D. 2002. « Renforcer les capacités des organisations paysannes. Pour une plus grande mobilité des leaders paysans », *Echos du Collectif d'Echanges pour la Technologie Appropriée (COTA)*, 96(4) : 16-17.
- Andrianarison, F. et Nguem, B. E. 2020. *Effets socioéconomiques potentiels du COVID-19 au Cameroun : Une évaluation sommaire*. Yaoundé, Cameroun, PNUD.
- Bandura, A. 2003. *Auto-efficacité. Le sentiment d'efficacité personnel*. Bruxelles, De Boeck.
- Belhedi, A. 2010. *Les modèles de localisation des activités économiques*. Tiré de <http://amorbelhedi.250free.com>, le 01/10/2020.
- Blundo, G. 1995. « Les courtiers du développement en milieu rural sénégalais », *Cahiers d'études africaines*, 35(137) : 73-99.
- Boateng, J. D. and Kendie, S. B. 2015. « Factors Influencing the Participation of Women in Rural Water Supply Projects in the Asante Akim South District », *Journal of Arts and Social Science*, 3(1): 220-242.
- Bret, B. 2006. *Le Tiers-Monde, croissance, développement, inégalités*. Paris, Ellipses.
- Chaudhry, S., Muhamad, S., Saghir, A. and Ashrad, I. 2008. « Rural women's access to various sources of information ». *Tehsil Faisalabad*, 18(2-5) : 99-101.
- Diagne, D. 2010. « Les organisations paysannes dans la négociation des politiques agricoles en Afrique de l'Ouest et au Sénégal : Agir dans les négociations ». *Inter-réseaux Développement rural*. Fondation de France, CFSI.
- Dury, S., Vall, E. et Imbernon, J. 2016. « Production agricole et sécurité en Afrique de l'Ouest ». *Cah. Agric.*, 25(6). <https://doi.org/10.1051/cagri/2016048>.
- Fischler, F. 2000. *Le Rôle des femmes dans le développement rural*. Luxembourg, Office des publications officielles des communautés européennes.
- Fongang, F. G. H. 2008. *Les mutations du secteur agricole bamiléké (Cameroun) étudiées à travers ses acteurs : Une analyse à partir des localités de Fokoué et de Galim*. Thèse de doctorat en Sociologie, Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement (AgroParisTech).

- Forsyth, D. R. 2010. *Group dynamics* (1^{er} edit.). USA, Wadsworth, Cengage Learning.
- Gollwitzer, P. M. 1999. « Implementantion intention, strong effects if simple plans ». *American psychologists*, 54 : 493-503.
- Hutter, A. & Neidhardt, R. 2006. « Ville – campagne une relation en pleine mutation », *Agriculture & développement rural*, 2 : 56-58.
- Iriam et Minader (2017). *Evaluation des risques agricoles au Cameroun : Rapport final*. Yaoundé, Cameroun, Platform for Agricultural Risk Management.
- Khelil, N. 2020. L'essence de l'échec entrepreneurial. Dans *Gestion et management*. Université de Normandie, IAE de Caen.
- Kuikou, O. V. 2020. « L'impact économique du COVID-19 au Cameroun : une approche par la Modélisation VAR ». Munich Personal RePEc Archive, 99727, <https://mpira.ub.uni-muechen.de/99727/>
- Lamarche, H. 2001. Y a-t-il un modèle grec d'exploitations agricoles ? Dans *Strates : Villageois et citadins de Grèce*. France, Laboratoire dynamiques sociales et recomposition des espaces (Ladyss) : 14-28.
- Laouan, F. Z. 2020. *Analyse régionale rapide de genre en Afrique de l'Ouest COVID-19*. Bamako, Mali, CARE.
- Lebel, A. et Pontié, E. 2011. Bafoussam. Dans *le Cameroun aujourd'hui*. Paris, Du jaguar : 107-111.
- Mboua, C. P. 2014. *Rapport d'évaluation du Projet d'Appui à la Gouvernance locale (PAGL BAF II) : Evaluation à mi-parcours*. Bafoussam, Commune d'arrondissement de Bafoussam 2.
- Ministère de Petites et Moyennes Entreprise de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, 2020. *Consultation pour l'évaluation des besoins des unités de l'économie sociale et l'identification des chaines de valeur prioritaires pour la création d'emplois décents au Cameroun*. Yaoundé, Cameroun, Organisation Internationale du Travail.
- Nations Unies Cameroun, 2020. *Plan de réponses socio-économiques des NU contre la COVID-19*. Yaoundé, Nations Unies Cameroun.
- Nemes, G. 2005. *Integrated rural development: The concept and its operation*. Hungarian, Institute of Economics Hungarian Academy of Sciences.
- Ngapgue, J., N. 2014. « Conséquences de l'étalement de la ville de Foumbot sur les terres rurales (Ouest-Cameroun) ». *Cinq Continents* 4 (9) : 17-32.
- Ngapgue, J., N. 2014. « Conséquences de l'étalement de la ville de Foumbot sur les terres rurales (Ouest-Cameroun) », *Cinq Continents*, 4 (9) : 23-38.
- Niang, M., Cheikh Oumar, B.-A., Hathie, I., Tounkara, S., Sene, S. O., et Ly, A. 2020. *Effets de la COVID-19 sur les ménages agricoles et ruraux du Sénégal*. Dakar, Initiative Prospective Agricole et Rurale. www.ipar.sn.
- Ninacs, W. A. 2008. *Empowerment et intervention : développement de la capacité d'agir et de la solidarité*. Québec, Pul.

- Okah Efogo, F., et Okah Atenga, M.-F. 2020. Echanges du Cameroun en Afrique à l'épreuve de la COVID-19. Dans. *Epidémiologie de l'économie et confinement de l'organisation COVID-19* Sous la direction de S. MOUNGOU MBENDA et V. ONDOUA BIWOLE (Chap. 8). Yaoundé : Presses Universitaires de Yaoundé : 127-142.
- Okouda, B. 2020. *Impact du COVID-19 sur l'économie camerounaise: Confinement ou protectionnisme, au-delà de l'urgence, une opportunité pour réaliser la rupture de notre modèle économique*. Yaoundé, Centre d'Analyse et de Recherche sur les Politiques Economiques et Sociales de Cameroun.
- Pedelahore, P. et Tchatchoua, R. 2010. L'innovation est-elle vraiment la solution ? : L'exemple du grand sud Cameroun. Dans *ISDA 2010*, sous la direction E. Coudel, H. Devautour, C-T. Soulard et B. Hubert. Montpellier, Cirad-Inra-SupAgro : 95-119.
- Réseau Africain sur les Approches Participatives 1999. *Participation villageoise au développement Rural : Manuel du praticien*. Amsterdam, Institut Royal des Tropiques (KIT) Banque Mondiale.
- Toukam, D. 2016. *Histoire et anthropologie du peuple Bamiléké*. Paris, l'Harmattan
- Tounés, H. 2003. *Le modèle explicatif de l'intention entrepreneuriale d'étudiants de gestion de troisième cycle suivant des programmes ou des formations en entrepreneuriat*. Paris, Presse universitaire Française.
- Union Africaine, 2020. *Document-cadre relatif à l'impact du COVID-19 sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes*. Union Africaine.
- Yonta, B. 2016. Du maraîchage vers le vivrier-marchand : pertinence du choix des agriculteurs de Galim (Ouest-Cameroun) face aux risques agricoles. Dans *Pour une géographie rurale de l'action*, sous la direction de J. G. Elong. Yaoundé, Editions CLE : 133-145.
- Yotchou, A. 2012. Les inégalités de genre en matière d'accès à la terre et de définition des politiques agricoles au Cameroun : initiatives du CEFAP pour contribuer à l'accès à la terre des femmes rurales de Tonga dans la région de l'Ouest Cameroun. Dans *colloque international genre et agriculture familiale et paysanne*, regard Nord-Sud.